

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1418 du 5 décembre 1946 :

n° 1418

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 12 du 31/12/1946

Date de publication

5 décembre 1946

Date du numéro

31 décembre 1946

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Ibrahim Mohamed interprète auxiliaire de 8e échelon, en service au cercle de Tadjourah, est admis au 9e échelon pour compter du 1er janvier 1947.